

La classe de découvertes

Lieu du séjour :

Adresse : Centre de l'OUL, 16 avenue du Tanchet, 85100 Les Sables d'Olonne

Tél : 02.51.32.06.20 (*Le numéro de téléphone est celui du directeur du centre. Il n'est à utiliser qu'en cas d'urgence*).

Fax : 02.51.21.31.59

Mail : lessables@ouloiret.fr (*ce mail est celui du directeur du centre, l'Email pour correspondre avec la classe des CM2 n'est pas encore attribué et fera l'objet d'une prochaine information*)

Pour avoir un aperçu de la classe de découvertes, vous pouvez consulter le site de l'école Ducerceau rubriques « classes de découvertes » puis « les Sables d'Olonne mai 2015 ».

Voyage : départ de l'école Ducerceau le lundi 23 mai 2016 le matin à 6h30

(arrivée prévue au centre pour le repas : 12h30)

retour à l'école Ducerceau le samedi 28 mai 2016 vers 16h00

Les voyages s'effectuent en car. Prévoyez un petit coupe-faim (gâteaux, pomme ou banane ..., et boisson) pour le voyage aller. Le repas du midi est assuré par le centre.

Nous ferons 2 ou 3 arrêts pendant le voyage.

Règlement :

Il peut être effectué sous la forme d'un chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l' « Oeuvre Universitaire du Loiret », en espèces ou en chèques vacances délivrés par l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).

Les bons-vacances de la Caisse d'Allocations Familiales ne sont pas valables pour les classes de découvertes. Par contre, ceux émis par la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A) peuvent être utilisés.

Je le transmettrai, ce dès réception, à l'Oeuvre Universitaire du Loiret. Le montant doit être réglé avant le départ. Il peut prendre la forme de plusieurs chèques à encaisser à des dates différentes (3 échéances maximum).

Pour la ville d'Orléans, vous trouverez dans les documents suivants le tableau répertoriant les tarifs en fonction des quotients familiaux.

Dans le cas où un organisme (comité d'entreprise...) participe au règlement du séjour veuillez me le faire savoir ; je vous remettrai alors une attestation de départ en classe de découvertes rédigée par mes soins (l'Oeuvre Universitaire ne les fournit qu'après règlement).

Pour une autre commune qu'Orléans, vous devez vous rapprocher de votre mairie pour connaître ses modalités de participation.

Frais médicaux :

Ils sont réglés sur place par l'Oeuvre Universitaire du Loiret. Au retour, les feuilles de maladies et les ordonnances vous seront remises contre remboursement.

Cas particulier : la CMU (Couverture Maladie Universelle) offre la gratuité des soins. Il faut joindre une photocopie de l'attestation à la fiche sanitaire bleue.

Si votre enfant a un traitement médical en cours veuillez fournir les médicaments avec l'ordonnance dans un sac plastique à l'intérieur de la valise. L'assistante sanitaire les récupérera dès l'arrivée au centre. En cas de traitement préventif au mal des transports, vous pouvez ajouter dans le sac de médicaments des comprimés identifiables (emballage d'origine) pour le voyage retour.

Le centre :

Le centre de l'Oeuvre Universitaire, propriété du conseil général du Loiret est situé à la sortie sud de la ville à 100 m de la mer. Il est équipé d'un digicode à la porte d'entrée.

Il accueille 4 classes. Il se compose de 3 niveaux :

Au rez-de-chaussée :

une aile restauration avec cuisine et salle à manger de 125 places,

une aile hébergement avec 9 chambres de 3 à 6 lits et 2 chambres d'adulte, un bloc sanitaire (5 douches, 7 lavabos et 2 wc),

une salle de jeux, un vestiaire-cordonnerie.

Au 1^{er} étage :

deux ailes d'hébergement avec chacune : 8 chambres de 3 à 5 lits, 2 chambres d'adulte et un bloc sanitaire avec 5 douches, 7 lavabos et 2wc

une infirmerie avec une salle de soins, 1 chambre d'infirmière et 2 salles d'isolement.

Au 2^{ème} étage : quatre salles de classe, une bibliothèque, une salle de jeux.

Encadrement :

Durant tous les moments de vie quotidienne et d'activités, les enfants sont encadrés par deux animateurs attribués à chaque classe et titulaires du BAFA. Ces animateurs interviennent en concertation étroite avec l'enseignant pour :

- la vie quotidienne : durant tous les moments de la journée (lever et coucher, repas, toilette...), les activités de détente : ils animent les veillées

- les activités de découvertes : ils assistent l'instituteur dans la réalisation de son projet, ils proposent et encadrent des activités de découverte en concertation étroite avec l'enseignant.

La santé des enfants est placée sous la surveillance d'une assistante sanitaire titulaire du BNS, de l'AFPS ou du PSC1 qui assure le suivi médical des enfants en concertation avec l'enseignant. Elle assure les petits soins courants. En cas de besoin, elle consultera le médecin du centre en accord avec l'enseignant et en collaboration étroite avec le Directeur du centre. Une information est donnée à la famille par l'enseignant dans ce dernier cas.

Journée type :

Ces horaires sont aménagés en fonction des activités et des projets de chaque classe.

8h00 : lever individualisé

Les enfants qui sont réveillés peuvent aller déjeuner sans déranger les autres, le centre travaille sur le respect du sommeil pour permettre à chacun de se réveiller selon son rythme. Les derniers se lèveront à 8h25 pour avoir le temps de prendre le petit déjeuner. Ils se servent au buffet. Les adultes servent le chaud. Les enfants débarrassent leur table et la nettoient.

Après le petit déjeuner, les enfants iront dans la salle de jeux ou en bibliothèque jusqu'à 8h45 et s'inscriront en veillée.

8h45 à 9h15 : habillage selon l'activité, toilette, rangement des chambres

Tous les animateurs seront présents à leur étage. Les enseignants seront dans leur classe pour accueillir les premiers prêts afin que l'animateur aide les enfants qui sont le plus en difficulté.

9h15 à 10h00 : classe, présentation de la journée

10h00 à 11h30 : activité

12h15 à 13h00 : repas ; les enfants participent par roulement au débarrassage des tables

13h00 à 13h45 : réunion des enseignants, moment récréatif pour les enfants assuré par les animateurs

13h45 à 14h30 : les enseignants prennent en charge les enfants soit dans la cour, soit dans la classe ou en bibliothèque

14h30 à 17h00 : activité et goûter

17h00 à 18h00 : douches ou classe

18h00 à 19h00 : douches ou classe

19h00 à 20h00 : repas, les enfants participent par roulement au débarrassage des tables

20h00 à 21h00 : veillée, brossage des dents organisés par les animateurs

21h15 : extinction des feux

Le coucher est fait par tous les animateurs, 1 animateur par bloc d'hébergement est de garde toute la nuit (au total 3 animateurs)

Les activités :

Cette classe de découvertes a pour objectifs : la découverte du littoral aux Sables d'Olonne et les métiers de la mer.

- 1) Dans le cadre du thème « les métiers de la mer », nous avons droit à une sortie à la journée ou deux sorties à la demi-journée dans la liste suivante.

Visite à la journée :

- la balade du Veillon « le chemin des douaniers »

- l'aquarium « le 7^e continent » : visite de l'aquarium (500 espèces réparties sur plus de 60 bassins) avec présentation des espèces locales (Atlantique / Manche / Méditerranée) et tropicales. La visite est suivie d'une animation sur les requins.
Site internet www.aquarium-vendee.com
- le port Bourgenay découvrir un port de plaisance artificiel, voir la capitainerie, faire la différence entre bateau de plaisance et de pêche, dessiner un voilier
- découvrir les types de côtes, la forêt
- les dunes à la plage du Veillon : découvrir une autre plage que celle du Tanchet, le phénomène des dunes au travers d'une simulation avec le sable, la végétation des dunes, respect de l'environnement

- les marais salants : observer une saline et comprendre son fonctionnement, voir le travail d'un saunier, voir les animaux qui vivent dans le marais

Site internet www.lessalines.fr

Visites à la demi-journée :

- la criée et le port de pêche (avec un intervenant) : visite commentée pour découvrir le chemin du poisson de la mer jusque dans l'assiette, différencier les types de bateaux de pêche, comprendre le travail des mareyeurs et des ramendeurs, une poissonnerie, les halles

- la tour d'Arundel : découvrir un phare en fonctionnement datant du 19^{ème} siècle, son fonctionnement et son rôle, visiter le phare et observer la vue en haut du phare ainsi que les trois entrées du port et le chemin de halage, lire une table d'orientation

- le musée de la mer et de la pêche (Océam) et visite d'un chalutier à quai: découvrir les métiers de la mer à travers une exposition de maquettes de bateaux, d'objets de navigation, et de matériels de pêche et découvrir la vie à bord d'un chalutier (visite assurée par 2 marins).

- le musée des arts et traditions populaires retraçant la vie d'antan

2) Nous bénéficions des activités proches du centre (pas de déplacement en car) :

- La pêche à pied
pêche à l'épuisette dans les rochers et découverte de la faune et de la flore du littoral marin en observant activement le milieu : les algues et les différentes plantes qui tapissent les rochers, les petits animaux (insectes, crustacés, poissons...). Toutes ces observations sont faites sur place, elles sont prolongées par la constitution d'un aquarium marin visant à tenter de reproduire un équilibre naturel et par l'observation, le dessin, la détermination des éléments pêchés.
- La côte rocheuse , le puy d'enfer : découvrir la côte rocheuse avec une faille, observer l'érosion de l'eau sur la roche, imaginer la légende de cette faille et jouer cette légende devant les autres
- Découverte de la ville des Sables d'Olonne sous forme ludique (rallye avec questionnaires) : les lieux importants, comparaison entre l'endroit d'où l'on vient et cette ville, l'île Penotte quartier décoré par des fresques en coquillages
- Land'art sur la plage devant le centre : création abstraite avec les éléments du milieu environnant, profiter des restes de la laisse de mer, inventer une histoire imaginaire autour de cette création
- Bataille contre la mer : réaliser des constructions pouvant résister aux effets de la marée pour percevoir le phénomène des marées
- Jeux dans la pinède : jeux sensoriels, collectifs, connaissance sur les arbres
- Activité fabrication de cerfs-volants
- Le port de plaisance accueillant le Vendée Globe : faire la différence entre bateau de plaisance et bateau de pêche
- Le port de commerce : son fonctionnement, faire la différence entre le bateau de port de pêche et de commerce, fonctionnement du bassin à flot

Le centre peut également programmer d'autres activités en fonction des projets de classe.

Les moments de classe sur place permettront à votre enfant de réaliser un journal de bord où il racontera ses journées et à la classe de synthétiser les informations recueillies sur place dans le cadre du programme du CM2 (fonctionnement de la criée, les marées, différents types de ports, de bateaux, étude du littoral...)

Vêtements :

Le trousseau qui vous est indiqué n'est pas limitatif. C'est un minimum conseillé.

Prévoyez des bottes (pour la pêche dans les rochers), un coupe vent, une casquette, de la crème solaire et des lunettes de soleil avec cordon, un sac pour les vêtements sales et un petit sac à dos pour les sorties.

Les vêtements doivent être absolument étiquetés. Une liste des vêtements sera présente dans la valise. Des étiquettes pour identifier les bagages vous seront données ultérieurement. Les duvets et oreillers sont en synthétique.

Une tournée de petit linge (type chaussettes) est prévue. Il est certainement plus judicieux de ne pas compter dessus (risque de pertes de vêtements, d'étiquettes décollées) et de prévoir l'intégralité des vêtements pour les 6 jours.

Votre enfant doit emporter les affaires d'école suivantes : trousse, règle, crayons de couleur, colle et ciseaux (à mettre dans la valise).

Repas :

Veillez me prévenir dans le cas où votre enfant présente une allergie ou suit un régime alimentaire.

Courrier :

Nous écrivons une carte postale le soir de notre arrivée. Elle est prise en charge par la coopérative scolaire et sera expédiée dès le lendemain matin.

Veillez fournir à votre enfant des enveloppes timbrées et libellées avec les adresses afin qu'il puisse envoyer ses courriers pendant le séjour. Cependant le rythme du séjour est assez soutenu, il ne pourra envoyer qu'un nombre limité de courriers, les temps de classe étant consacrés à un bilan de la journée et à une étude du littoral.

Nous communiquerons avec vous de la façon suivante :

- le panneau d'affichage de l'école seulement pour signaler notre arrivée
- le site de l'école : <http://ec-jacques-andruet-ducercieu-orleans.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/> sous la forme de reportages écrits et audio chaque jour

Nous laisserons tous les jours des informations sur le site de l'école. Il n'y aura pas de photos des enfants sur le site car elles ne sont pas protégées ; au retour, je pourrai vous copier les photos que j'aurai prises pendant le séjour si vous me fournissez une clé USB. Ces photos comporteront des vues globales du site et du groupe en situations pédagogiques.

L'autorisation de photographier les élèves en situations pédagogiques vous a été communiquée en début d'année pour accord.

Les téléphones portables sont interdits.

Le numéro de téléphone est celui du directeur du centre. Il n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Vous pourrez envoyer des courriers à l'adresse suivante : Centre de l'OUL, 16 avenue du Tanchet, 85100 Les Sables d'Olonne (en précisant le nom de l'enseignant) ou des mails. Un Email sera attribué à notre classe. Il sera dans la 2^{ème} note d'information.

Argent de poche :

L'argent de poche de votre enfant sera dans un porte-monnaie marqué à son nom et placé dans la valise.

Je ramasserai l'argent de poche et les appareils photos à l'arrivée au centre et les distribuerai aux enfants seulement pendant les activités. Lors des sorties, les enfants seront alors responsables de leur appareil photos et de leur argent de poche.

Il est interdit d'apporter les consoles de jeux, ordinateurs portables, les téléphones portables qui peuvent être facilement égarés dans un centre de classe de découvertes ou en activités. Les lecteurs de type MP3 sont tolérés uniquement pendant les voyages en car à l'aller et au retour, je les ramasserai à l'arrivée et les redonnerai aux enfants lors du départ.

Evitez les objets de valeur.

Pièces données dans le cahier de liaison de votre enfant :

-fiche jaune (inscription) : à me remettre un mois avant le départ

-fiche bleue (sanitaire) : à me remettre avant le départ **avec une photocopie des vaccinations du carnet de santé** ; cette fiche est confiée à l'assistante sanitaire à l'arrivée avec les traitements médicaux et les ordonnances

-fiche verte (trousseau) : vous pouvez le compléter si vous le jugez nécessaire

-grille de tarifs en fonction des QF pour la ville d'Orléans

- notice JPA45

Une autre note d'information vous sera distribuée ultérieurement pour préciser les modalités du départ et des informations complémentaires.